

Arrondissement de
RAMBOUILLET

2026-028

Canton de
CHEVREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

L'An, Deux Mille Vingt-Six,

Le 14 Avril,

Date de convocation
8 Avril 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de M. Pierre-Louis BRIÈRE, Maire.

Date d'affichage de
convocation
8 Avril 2026

Etaient présents : Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE, Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent ayant donné pouvoir : Éric PETRETO à Thérèse MALEM

Madame Thérèse MALEM a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

14 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L.313-1,

**Objet : Modification du
tableau des effectifs**

VU la délibération du Conseil municipal en date du 15 décembre 2025, relative à la mise à jour du tableau des effectifs,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 31 mars 2026, relative à la création d'un poste de collaborateur de cabinet,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau des effectifs compte tenu des recrutements,

Le Maire propose au Conseil municipal :

- Créer un poste de gardien-brigadier

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'adopter le tableau des emplois toutes filières confondues est ainsi modifié :

Catégorie		Effectif	Durée hebdomadaire de service (TC : temps complet)
Filière administrative			
Emploi de direction	Directeur général des services 2 000 à 10 000 habitants	1	TC
A	Attaché principal	3	TC
A	Attaché	5	TC
B	Rédacteur principal 1re classe	1	TC
B	Rédacteur principal 2ème classe	1	TC
B	Rédacteur	8	TC
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	10	TC
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	1	TC
C	Adjoint administratif	10	TC
	Total filière administrative	40	
Filière technique			
A	Ingénieur	2	TC
B	Technicien principal 1ère classe	2	TC
B	Technicien	1	TC
C	Agent de maîtrise principal	5	TC
C	Agent de maîtrise	3	TC
C	Adjoint technique principal 1ère classe	15	TC
C	Adjoint technique principal 2ème classe	5	TC
C	Adjoint technique	40	TC
	Total filière technique	73	
Filière sportive			
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 1ère classe	2	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2ème classe	0	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2ème classe	1	Temps partiel 70%
	Total filière sportive	3	
Filière animation			
B	Animateur principal 1ère classe	1	TC
B	Animateur principal 2ème classe	4	TC
B	Animateur	4	TC
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	2	TC
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	5	TC
C	Adjoint d'animation	28	TC
C	Adjoint d'animation principal 2ème cl	1	TNC (67,23%)
	Total filière animation	45	

Filière Police Municipale			
C	Brigadier-Chef principal	2	TC
C	Gardien Brigadier	3	TC
	Total filière Police Municipale	5	
Filière médico-sociale			
A	Puéricultrice classe normale	1	TC
A	Educatrice Jeune Enfants classe exceptionnelle	2	TC
A	Educatrice Jeune Enfant	1	TC
A	Infirmier soins généraux hors classe	1	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	1	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe normale	5	TC
C	ATSEM principal 1 ^{re} classe	1	TC
C	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	3	TC
C	Agent social principal 1 ^{ère} classe	1	TC
C	Agent social principal 2 ^{ème} classe	0	TC
C	Agent social	2	TC
	Total filière médico-sociale	18	
	Assistante maternelle	22	TC
	Collaborateur de cabinet	1	TC
TOTAL GENERAL			207

Cette délibération est adoptée par :

- **22 (vingt-deux) voix Pour**

(Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Éric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE)

- **7 (sept) voix Contre**

(Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **16 AVR. 2026**

Certifiée exécutoire le : **16 AVR. 2026**

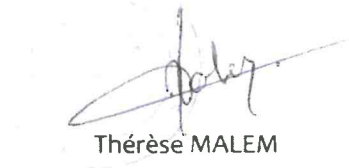
Accusé de réception en préfecture
078-217803568-20260414-2026-028-DE
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026

Le Maire



Pierre-Louis BRIÈRE

Le Secrétaire de Séance



Thérèse MALEM

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et/ou de notification (articles R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative)